25me Année N° 6171 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO : 10 CENTIMES — Vendredi 27 & Samedi 28 Mai 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . 13 50
Six mois . . 25 »
Un an . . 50 »
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . 15 »
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance, sauf pour ceux qui, n'étant pas abonnés, demandent la continuation de leur envoi après leur sortie.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Bourse et aux bureaux du Mémorial Général, Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Avre, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame des-Victoires, 38.

ROUBAIX, LE 27 MAI 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX

INSERTIONS
Annonces, la ligne . . 25 c.
Réclames . . 50 c.
Faits divers . . 1 f.
Un petit centime à footer pour les chiffres, comme d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal ; à Lille, chez M. Durand-Desrez, Grande Place ; à Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux)	25 MAI	27 MAI
3 0/0	86 30	86 25
3 0/0 amortissable	87 50	87 45
Amortissable nouveau	86 85	86 75
4 1/2 0/0	114 50	114 55
Emprunts 5 0/0	119 82 1/2	119 75

Dépêche communiquée par MM. Noulez, Cannissié & Cie	25 MAI	27 MAI
3 0/0	86 22	86 17
3 0/0 amortissable	87 45	87 45
5 0/0	119 92	119 90
Banque de France	5700 00	5800 00
Banque d'Escompte	831 00	837 00
» Hypothécaire	697 00	700 00
» de Paris	1285 00	1287 00
Foncier Algérien	741 00	740 00
Foncier de France	1707 00	1700 00
Mobilier	755 00	755 00
Générale	727 00	731 00
Union	1271 00	1275 00
Suez	1845 00	1845 00
Unifiée	391 00	000 00
Italien	92 25	92 50
Russe 1877	95 . / .	95 1/16
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	673 00	672 00
Chemins espagnols	801 00	785 00
Chemins autrichiens	765 00	787 00
Lombards	282 00	282 00
Nord d'Espagne	570 00	570 00
Saragosse	495 00	000 00
Panama	527 00	000 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grymonprez :

Havre, 27 mai.

Ventes 100 b. Marché calme.

Liverpool, 27 mai.

Ventes 10,000 b. Marché ferme.

New-York, 27 mai.

New-York, 10 13/16.
Recettes 13,000 b.
New Orléans low middling 77 /.
Savannah » » 78 1/2

M. Gambetta à Cahors

La *Patrie* reçoit cette correspondances :

Cahors, 24 mai.

Au moment où vous lirez cette correspondance, vous connaîtrez déjà par le télégraphe tous les détails de l'arrivée de Léon dans sa bonne ville de Cahors. Cependant, je dois vous entretenir de ce qui se dit et se fait pendant les derniers instants de l'attente. Les ouvriers hissent des drapeaux au sommet de ces odieux mâts de cocagne qui ont la prétention, dans toutes les fêtes, d'être les signes extérieurs de l'allégresse publique.

On dispose sur le passage du cortège des guirlandes de buis jaune et poudreux et de distance en distance on aperçoit des écussons qui portent l'inévitable R.F. dont on est si prodigue à Paris. Nous n'oublions pourtant pas que nous sommes en République !

Puisque j'ai parlé de République, je suis amené à vous dire quelques mots de la politique du Lot.

Avant qu'il ne fût sérieusement question du voyage de Cahors, M. Gambetta n'était rien moins qu'obligeant pour ses compatriotes, et les Cadurciens se plaignaient amèrement de son indifférence à leur égard. Ils se trouvaient même si abandonnés, qu'un journal républicain du crû ne craignit pas à un certain moment de faire ouvertement la guerre à l'opportunisme.

Mais les temps sont changés, ou plutôt c'est Léon (je l'appelle comme tous les Cadurciens) qui est revenu à de meilleurs sentiments. Il s'est mis à bien recevoir ses compatriotes ; il a placé dans toutes les administrations des amis sûrs, enfin il a donné tant de preuves de son bon vouloir que tous les Cadurciens gens pratiques, se sont dit qu'ils avaient tout à gagner en lui restant fidèles ; si bien qu'ils l'ont tous porté aux nues et que le journal dont je vous parlais tout à l'heure est lui-même venu à résipiscence. Il est à remarquer que dans la foule de ses clients il y a deux ou trois républicains de la veille seulement ; tous les autres sont d'anciens bonapartistes fonctionnaires de l'Empire, ingrats et convertis.

D'ailleurs, cet enthousiasme de commande, s'il est sincère en apparence, n'aura pas dans ce pays-ci une grande portée politique. Les gens qui crieront le plus fort après les ivrognes, seront des fonctionnaires sous repus et satisfaits ; quant aux populations rurales du département, il ne faut pas croire qu'elles s'associent à ces ovations. Diverses personnes qui connaissent bien le pays m'ont affirmé à plusieurs reprises que le voyage de Gambetta lui serait plus nuisible qu'utile au point de vue électoral. On ne doit pas oublier qu'en 1875 la liste républicaine fut battue à 20,000 voix de majorité, et que Gambetta ne venait que le troisième parmi les blackboulés avec 8 ou 9,000 voix ont en plus. — [illegible]

Le préfet républicain lui-même n'a osé promettre à la liste opportuniste que deux ou trois mille voix de majorité. Ça sait ce que valent de pareilles promesses, et il y a loin de la coupe aux lèvres. On ne modifie pourtant aucun moyen de propagande ; on a fait frapper des médailles à l'effigie du Grand homme, en souvenir de sa visite, histoire de jouer au monarque et de s'habituer une fois de plus à battre monnaie.

Les photographies, biographies et portraits de toutes les dimensions et de toutes les couleurs encombrent les devantures des magasins ; à l'instant même où je vous écris, j'entends crier sous mes fenêtres :

« *Le prospectus de M. Gambetta*, 10 *centimes* ! » tout comme ceux de la maison qui n'est pas au coin du quai. Un nouveau moyen de réclame électorale. Je vous ai déjà dit qu'on devait orner d'une plaque la maison où Léon a vu le jour. Cette plaque est posée et porte cette inscription en grosses lettres d'or sur fond noir :

DANS CETTE MAISON
EST NÉ
LÉON GAMBETTA
LE 2 AVRIL 1838

Cette maison est située dans la rue du Lycée, rue des plus anciennes de Cahors, où l'on doit passer pour aller à la poste et au chemin de fer ; de sorte que cette plaque ne peut échapper aux regards de personne. Mais de vieux cadurcins prétendent que ce n'est pas là qu'il est né. *Il* serait venu au monde dans une ruelle borgne, où la plaque n'aurait produit aucun effet. Aussi a-t-on choisi la maison de la rue du Lycée, où ses parents ont habité quelques temps et sur laquelle la plaque est parfaitement en vue.

***

La cousine ne chantera pas au café-concert. On lui a fait un pont d'or pour la faire aller ailleurs. Elle résistait toujours, enfin elle n'a cédé que lorsqu'on lui a parlé de complications diplomatiques. En fait de diplomatie, on parle d'une récompense quelconque pour l'habile négociateur de cette affaire. On l'attacherait à la nouvelle légation de France à Tunis.

***

Quelques anecdotes :

Les écussons qui décorent la façade de l'hôtel où M. Gambetta doit loger, portent en devise ces deux mots : Paix et travail ! Il est fort extraordinaire de placer en quelque sorte sous l'invocation de la paix et du travail la demeure d'un homme qui a été, à diverses époques, le champion de la guerre, contre le vœu de toute la France, et qui naguère disait à un de ses compatriotes : « A notre époque, le travail est un obstacle. »

***

Attention délicate de l'administration à l'exposition industrielle : le buste de Gambetta est placé en face de celui de Mirabeau.

Quelques malins disent que c'est une méchanceté ; les bons au contraire sont ravis. Quant à M. Gambetta, il se verra sans rire faisant pendant à Mirabeau.

Quant à nous, qui partageons l'opinion de M. Henry Maret, auquel M. Gambetta ne rappelait qu'un Mirabeau-tonneau, nous trouvons la fin gorgerie par trop grossière. Les opportunistes n'en verront pas la malice.

P. S. — M. Gambetta père vient d'arriver ; il a passé complètement inaperçu.

***

Cahors, 25 mai, 11 h. matin.

Forte émotion dans la ville pour l'arrivée de Léon. Dès huit heures du matin, on battait le rappel dans les rues, pour convoquer les pompiers. Les abords de la gare étaient garnis d'une foule compacte où dominait l'élément voyoucrate.

Le conseil général, le conseil municipal, le maire et les autorités, attendaient sur le quai. On s'étonnait de voir un piquet d'infanterie en grande tenue rendant les honneurs militaires. Les officiers portaient le hausse col, ce qui est le signe du service officiel. Nous avions toujours cru que M. Gambetta voyageait à titre purement privé. Les journalistes avaient été admis à monter à Paris dans le train spécial. Cette faveur n'a pas été accordée facilement, et il n'a fallu rien moins que l'intervention de M. Gambetta lui-même pour la faire obtenir. Il paraissait d'ailleurs fort mécontent du rigorisme de la compagnie d'Orléans envers la presse.

A Périgueux, quelques personnes l'ont salué au passage. A Mousempron, on lui a lu une adresse.

A la gare de Cahors un incident a égayé l'assistance pendant deux ou trois minutes. Le wagon-salon du président était fermé à clef et personne ne pouvait l'ouvrir. « Je ne peux pourtant pas sortir par la fenêtre, » dit le président. « Ce serait difficile, » a dit à mi-voix un de nos confrères. Enfin un homme d'équipe parvient à crocheter cette sublime porte. (Il doit y avoir là-dessous quelque malicieuse allusion d'un employé réactionnaire).

En descendant du wagon, M. Gambetta se jette dans les bras de son père.

Il embrasse aussi le maire et entre dans une salle d'attente ornée de drapeaux portant ces mots : « Honneur à Gambetta ! » Là, il est complimenté brièvement par le président du conseil général et le maire ; il leur répond quelques mots de simples politesse. Il monte en voiture avec son père, le préfet et le maire. La foule crie : Vive Gambetta ! Quelques moyens suivent la voiture au galop. On ne manifeste nullement l'intention de dételer ses chevaux et de le porter en triomphe. A son arrivée à l'hôtel des Ambassadeurs, il tend de loin une main cordiale à l'hôtesse, qui avait l'air de vouloir l'embrasser. Pendant ce temps la fille de l'hôtelier lui offrait des fleurs en récitant un quatrain.

La foule, évidemment très fière d'avoir vu « Léon, » s'obstine à rester sous les fenêtres de l'hôtel en criant : Vive Gambetta ! dans l'espoir de le voir apparaître au balcon.

Il se rappelle sans doute qu'il a abusé de ces sortes de harangues et ne paraît pas [illegible]

Il est accompagné de Spuller, Arnaud, de l'Ariège ; Arène, de la *République* ; Hetsch. Un grand nombre de journaux sont représentés ici. Nous reconnaissons nos confrères du *Figaro*, *Clairon*, *Gil-Blas*, *Triboulet*, *Intransigeant*, *Justice*, *Indépendant*, *National*, *France*, etc.

Il ne vient donc pas venu poser devant vous la question de la forme du gouvernement. Je vous ai soumis un programme en cinq lignes, qui peut être adopté par des républicains conservateurs tout aussi bien que par des royalistes. Je suis venu vous dire : Je veux le maintien des institutions essentielles, des institutions qui, depuis soixante ans, forment des assises fondamentales de notre organisation.

Je veux la division du pouvoir législatif en deux Chambres, se tempérant et se pondérant l'une l'autre. Le système d'une Chambre unique a été deux fois essayé en France ; deux fois il a abouti à des crises et à des violences. Il risque en outre d'établir une des formes les plus dangereuses du despotisme, le despotisme conventionnel.

Je veux le maintien du Concordat et de toute notre organisation des cultes, qui a garanti et conservé à ce pays l'inestimable bienfait de la paix religieuse.

Je veux la liberté de conscience ; je ne veux pas de l'intolérance irréligieuse, aussi coupable et aussi dangereuse que l'intolérance religieuse.

Je veux l'indépendance de la magistrature, et ici je me heurte à une objection. On me dit : Croyez-vous donc que l'indépendance de la magistrature ne puisse être assurée que par l'inamovibilité ? Je ne dis pas cela ; je dis seulement que les autres moyens d'assurer l'indépendance des magistrats, notamment l'élection avec un mandat un peu long, seraient chez nous d'une application difficile. Je dis en outre que le gouvernement actuel n'a ni proposé, ni même étudié sérieusement ces moyens. Il a simplement proposé la suppression ou du moins la suspension de l'inamovibilité des magistrats, tout en se réservant leur nomination. C'est là évidemment la destruction de l'indépendance de la magistrature.

Je veux le maintien de la Préfecture de police telle qu'elle est. Je ne demande pas qu'elle soit rattachée plus étroitement qu'elle ne l'a été jusqu'à présent au ministère de l'intérieur. Je veux ce qui est : c'est-à-dire un préfet de police nommé par le gouvernement, dirigé par lui, révocable par lui ; je veux que les services municipaux de la Préfecture de police continuent à être soumis au contrôle — vous entendez bien, au contrôle, et non pas à la direction — du Conseil municipal. Je dis que, dans ces conditions, le gouvernement, s'il a de la fermeté et de la décision, est armé contre un Conseil municipal qui prendrait une attitude factieuse, qu'il peut d'autorité rétablir les dépenses obligatoires de la police si elles ont été repoussées. Je dis que si un Conseil municipal persistait pendant un temps assez long dans ce que j'appelle une attitude factieuse, un jour arriverait où le gouvernement, dans sa lutte contre le Conseil, se trouverait soutenu par le suffrage universel tout entier, non pas seulement par le suffrage de l'ensemble de la France, mais par celui de Paris lui-même.

Eh bien ! pour maintenir ces institutions que j'appelle nécessaires, a-t-on besoin de toucher à la forme du gouvernement, de changer la Constitution ? Nullement : ce sont au contraire mes deux compétiteurs qui sont obligés de toucher à la constitution, M. Paul Dubois pour supprimer le Sénat, M. Anatole de la Forge pour changer le mode de recrutement de cette assemblée. D'où la nécessité pour M. Paul Dubois ou pour M. de la Forge, si l'un des deux était nommé député, de voter la proposition de révision soumise à la Chambre par M. Baredet.

Voilà qui est singulier. Mes deux honorables compétiteurs, ont le gouvernement de leur choix, et cependant ils veulent le changer. Moi je n'ai pas le gouvernement de mon choix, et cependant je ne demande pas à le changer. Je ne le demande pas, parce que je crois que le pays ne le voudrait pas. En principe, je ne suis pas opposé à la faculté de réviser la Constitution ; je l'approuve, au contraire, je m'en félicite. Le jour où se produirait un grand courant d'opinion en faveur d'un changement de gouvernement, la révision fournirait un moyen pacifique et légal d'obéir aux volontés du suffrage universel.

Nous n'en sommes pas là. Ce courant d'opinion n'existe pas, et s'il existait, la question devrait être posée à une Chambre nouvelle, à une Chambre récemment élue par le suffrage universel, et non pas à une Chambre dont les pouvoirs vont expirer.

La Chambre actuelle n'a plus que quelques mois d'existence légale, quelques semaines d'existence réelle. L'élection du 29 mai, par conséquent, se présente dans des conditions toutes spéciales. L'intérêt personnel n'y joue qu'un rôle tout à fait secondaire, presque nul. Pour ma part, je m'en félicite. Personne ne peut m'accuser d'avoir une âpre ambition personnelle, lorsque je viens demander un mandat qui durera quelques semaines, à une circonscription électorale devant laquelle je ne pourrai plus me représenter aux élections générales, puisque ce corps électoral sera englobé dans l'ensemble du département de la Seine.

Si je suis élu, j'en serai très heureux et extrêmement flatté, pour les deux raisons suivantes : d'abord parce que je me présente devant un corps électoral dont l'importance, au point de vue intellectuel et politique, est tout à fait hors de pair ; et ensuite parce que l'adoption de ma candidature par le IXe arrondissement serait avant tout et surtout l'adoption de mon programme des institutions nécessaires.

Si dimanche prochain vous me faites l'honneur de voter pour moi, je n'entrerai à la Chambre que pour en sortir presque aussitôt ; mais mon programme, qui sera devenu le vôtre, auquel vous aurez prêté l'autorité qui vous est propre et qui ne saurait m'appartenir, ce programme, aux élections générales d'octobre prochain, sera adopté par beaucoup de bons citoyens dans tous les partis et sur tous les points de la France.

En votant le 29 mai pour le programme des institutions nécessaires, vous ferez de la résistance et non pas de la réaction, vous ferez une œuvre de défense et non une œuvre d'agression ; vous ne menacerez, vous n'inquiéterez personne, pas même le gouvernement ; vous assurerez la paix intérieure, et peut-être aussi, — je finis par ce mot, — la paix extérieure. (Applaudissements prolongés.)

L'expédition de Tunisie sera inévitablement suivie d'une occupation prolongée, et peut-être indéfinie, de certains points des Etats du bey.

Cette perspective fait naître la question suivante : quelles sont les troupes qui composeront le corps d'occupation ? Pour constituer le corps expéditionnaire, on a disloqué un certain nombre de régiments et désorganisé, par conséquent, la constitution normale de plusieurs corps d'armée. On ne pouvait faire autrement, mais les inconvénients de ce procédé n'avaient échappé à personne. Si une mobilisation générale de l'armée était ordonné aujourd'hui, il serait difficile de rétablir en état d'équilibre parfait les unités qui ont eu à se fractionner pour fournir des éléments au corps de renfort expédié sur la côte africaine.

La conséquence des prélèvements opérés sur certains corps d'armée a été de créer, en France, une situation anormale de laquelle on voudra, sans nul doute, sortir au plus vite.

Si l'on pouvait espérer que l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises sera de courte durée, il serait possible de négliger la solution du problème que nous venons de poser. Mais les Français savent trop bien ce que valent la soumission et les promesses des peuples de race arabe, pour se laisser aller à croire qu'il ne faudra qu'un jour pour asseoir notre prépondérance en Tunisie. Notre expérience en matière de domination dans les pays africains ne permet à personne de douter que le protectorat dévolu à la France par le traité de garanties ne durera que tant que durera notre occupation militaire. Il faut donc pourvoir à cette occupation sans laisser à l'état de véritable dislocation les unités militaires qui ont contribué à la formation du corps expéditionnaire. Et c'est là, nous y insistons, une nécessité urgente.

Or, un seul moyen se présente pour reconstituer les unités entamées : c'est de former en régiments nouveaux les fractions détachées en Tunisie, et de compléter les régiments qui ont fourni ces fractions.

Cette augmentation du nombre de nos régiments est inévitable ; il serait puéril de chercher à se le dissimuler ou de vouloir le dissimuler au pays. Si nous voulons que nos corps d'armée de l'intérieur soient homogènes, forts et capables de tenir le rôle qui leur est assigné pour le cas de guerre, il faut savoir envisager sans tergiversations les conséquences militaires de l'expédition de Tunisie, et les accepter tout entières.

JOURNAL DE L'EXPÉDITION FRANÇAISE

Notre première ligne atteint un petit plateau gazonné séparé par un ravin profond et escarpé des pentes boisées du Djebel-Meridj (montagnes de la prairie) qui se rattache, à droite du col où est situé le marabout de Sidi-Abdallah ben Djemel, à la grande chaîne de ce nom.

Cette première montagne à crête dénudée et granitique est couverte, depuis sa base jusqu'à mi-côte, de véritables forêts séculaires et sillonnée de ravins boisés où se tiennent plusieurs centaines de Kroumirs qui font feu sur nous à une distance de moins de 600 mètres. Nous entendons retentir dans le feuillage épais leurs cris de guerre, les appels qu'ils se font entre eux :

— Ali ! Mohamed ! (etc... ainsi que les insultes qu'ils lancent à nos soldats :

— *Klab ! Tahamine !* — Chiens ! rouffians !)

La batterie de 4 de montagne du capitaine Perthus se met de nouveau en batterie sur le petit plateau, et envoie plusieurs salves de boîtes à mitraille dans les bois où sont cachés les Kroumirs, et à l'endroit d'où partent leurs cris. Les canons « le Raoul » et « le Bosphore » envoient surtout leurs projectiles avec une précision remarquable, et les cris de colère des ennemis ainsi que des gémissements plaintifs annoncent que nos habiles artilleurs ont pointé juste. La batterie de 12, du capitaine Carrier, applique ce brillant mouvement : bientôt les hurlements des Kroumirs s'éloignent de nous, et nous apercevons ceux-ci déboucher sur le sommet des crêtes où ils se sauvent à toutes jambes. A notre gauche, nous entendons également retentir le canon de la colonne Vincendon, dont l'avant-garde vient d'atteindre le marabout de Sidi-Abdallah.

Chassés des bois par notre mitraille, les Kroumirs se retirent en arrière des crêtes du Djebel-Meridj. Enhardis par notre silence, et se croyant en sûreté, vu la distance qui nous sépare, l'ennemi reparaît peu à peu. Bientôt cinq ou six *schoudjs* (éclaireurs) se font voir derrière une petite arête rocheuse, située en avant de la crête. Avec la lunette d'approche, nous distinguons parfaitement les traits de ces ennemis, qui sont de haute taille, sans burnous et en tenue de combat, la *gandoura* (chemise) serrée à la taille par une ceinture où est passée la flissa.

Le commandant Nousbaumer, commandant l'artillerie de notre brigade, fait évaluer la distance qui nous sépare : 2,500 mètres environ ; il braque deux pièces de 80, qui font feu l'une après l'autre. Le premier obus, tiré trop long, frôle le rocher, d'où les schoudjs disparaissent aussitôt. Le deuxième projectile éclate à trois mètres en avant du rocher et fait sauver l'ennemi dans un petit bois situé derrière la crête. Dans leur fuite, 2 ou 3 Kroumirs se prennent les pieds dans les broussailles et s'étalent aux applaudissements de nos soldats.

« Pendant ce temps, notre brigade établit son campement [illegible] plateau, avec 2 bataillons de zouaves, le 3e bataillon de cette arme avec les 3 bataillons dans le ravin sur notre droite, en face le Djebel-Meridj. Dans le ravin, en arrière du plateau, l'état-major, l'ambulance et l'intendance. Trois compagnies de zouaves sont placées en grand'garde, en face du bois où l'ennemi se tenait ce matin.

Rien de plus ravissant que notre camp, avec ses tentes perdues, au milieu de hauts champs de blé et d'orge, et embragées par d'énormes chênes-lièges, aux troncs plus que séculaires et noircis par la fumée des incendies que les Arabes allument presque annuellement dans leurs forêts pour défricher et fumer le terrain. Nos pauvres chevaux, privés de fourrage vert depuis nos six jours de campement dans les boues du Feldj-Manná, sont lâchés dans les moissons et se roulent avec délices sur l'orge et l'avoine qu'ils broient à belles dents. En quelques minutes, tous ces champs sont ainsi moissonnés et paraissent avoir été dévastés par le passage d'une nuée de sauterelles.

Vers une heure de l'après-midi, au moment où nos soldats prennent leur repas, des Khroumirs se rapprochent du camp en se glissant dans les taillis pour enlever sans doute un de leurs blessés dont les sentinelles entendaient les gémissements et font feu sur quatre officiers et tirailleurs du 1er régiment ; MM. les capitaines Guillet et Kreutzer, lieutenant Gigandet et sous-lieutenant Thavot, qui déjeunaient assis sur leurs cantines. La balle passe entre eux et va traverser une marmite placée à quelque pas en arrière où des tirailleurs faisaient chauffer leur café. Ce projectile que l'on m'a fait voir était une balle de fusil Gras et doit avoir été tirée avec un des mousquetons enlevés hier aux hommes du train.

En cet instant, sur la crête située au-delà du col, apparaît une nouvelle bande de Khroumirs. L'un d'eux, un chef sans doute, enveloppé d'un burnous noir, est monté sur un cheval de petite taille. Deux ou trois sont coiffés du bonnet tunisien. La distance est de 2,700 mètres. Une pièce est braquée, derrière un bouquet d'arbres pour que l'ennemi ne puisse pas être averti par la fumée, et un obus va éclater au milieu de la crête, faisant place nette.

A une heure et demie, le général Cailliot donne ordre aux deux bataillons du 1er tirailleurs de reconnaître et de fouiller toutes les crêtes du Djebel-Meridj. A deux heures, les turcos se mettent en marche sur notre droite et disparaissent dans les plis de terrain pour prendre la position à revers. Une demi-heure après leurs premiers tirailleurs apparaissent sur les crêtes et se détachent en silhouette sur le fond de l'horizon. Ces intrépides soldats en petits manteaux à capuchon jeté sur le dos, marchent rapidement, le corps penché en avant, le fusil en arrêt et prêt à faire feu. Après eux débouchent les réserves, et bientôt la montagne est couverte de centaines de points bleus et blancs ; ce sont nos braves tirailleurs qui courent sur les pentes, lestes comme des chats, et fouillent les bois et les ravines.

Successivement ils couronnent toutes les crêtes, battues ce matin par notre artillerie ; sans rencontrer les Khroumirs qui se sont prudemment repliés à leur approche.

En arrivant au-dessus du bois qui s'élève dans le col d'Ain-Draham (la source de l'argent), la section de tirailleurs d'avant-garde s'arrête en apercevant un parti de Kroumirs embusqués sur la lisière d'un taillis dans le fond du ravin, et leur envoie trois salves successives qui les font disparaître au plus vite.

Jugeant alors le but de cette reconnaissance atteint, le général Cailliot fait sonner la retraite, et nos tirailleurs redescendent directement et par un échelon dans la vallée : en voyant ce mouvement de retraite les Kroumirs reparaissent sur la crête en arrière du col, et reviennent successivement se porter sur les autres sommets, s'abritant prudemment derrière des blocs de pierre et ne laissant apercevoir que les longs canons de leurs moukalas.

Nos tirailleurs dépassent alors la ligne de nos sentinelles avancées qui sont aujourd'hui formées par les zouaves et dont la plupart se sont perchées dans les arbres pour voir plus au loin dans les broussailles, et rentrent à leur campement où ils sont chaudement félicités par le général Cailliot de leur rapide ascension ; cet officier remercie également nos goumiers de leur brillante conduite de ce matin, et par ces quelques paroles empreintes d'une simplicité toute militaire, remplit les soldats de contentement.

Dans leur reconnaissance, les tirailleurs ont fouillé et scruté le terrain avec une véritable sagacité de Peaux-Rouges. Dans une clairière ils ont trouvé les traces d'un campement récemment abandonné, une pioche, une hache, des sébiles en bois à moitié pleines d'un grossier couscouss, et la moitié d'une lettre maculée de sang à l'adresse du malheureux Besset, le soldat du train dont nos goumiers ont retrouvé le cadavre ce matin et que l'on vient d'ensevelir dans le ravin en arrière de notre ambulance. Cette lettre datée du 14 avril, lui était adressée par son beau-frère, habitant aux environs de Lyon : celle-ci lui parlait de sa mère, de ses sœurs et ajoutait, hélas ! que toute sa famille comptait sur son prochain retour.